

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE KASDI MERBAH OUARGLA

2^e Avis d'appel à une consultation restreinte
N° 19/Digitaq/2022

L'université Kasdi Merbah - Ouargla lance un avis d'appel à une consultation restreinte en vue de l'acquisition **d'équipement/ informatiques** entrant dans le cadre du projet Digitaq en partenariat avec l'union Européenne au profit de l'université **des sciences et de la technologie d'oran- USTO**.

Les soumissionnaires qualifiés dans le domaine et qui ont réalisés au moins une convention similaire ou plus à cette opération, justifiant d'une attestation de bonne exécution et intéressés par cette consultation peuvent retirer le cahier des charges apurés du vice-rectorat des relations extérieures, de la coopération, de l'animation, de la communication, et des manifestations scientifiques- service des échanges interuniversitaires, coopération et partenariat - université Kasdi Merbah - Ouargla.

Les offres doivent contenir : un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le contenu et forme de chaque dossier et offre doivent respecter les conditions exigées par le cahier des charges (contenu des enveloppes, anonymat, indications extérieures.....etc).

Les offres doivent être déposés à l'adresse indiquée ci-dessus (lieu du retrait du cahier des charges).

La durée de préparation des offres est fixée à **Sept (07) jours**, a partir de sa première parution dans le site web de l'université Kasdi Merbah - Ouargla, qui coïncide avec la date de sa signature (le: **10.4. AVR. 2022**.....)

Le jour de dépôt des offres est fixé au dernier jour de préparation des offres de **9h.30 à 12h.00** (le: **11.1. AVR. 2022**.....)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouvertures des offres technique et financière, qui aura lieu le même jour de dépôts des offres à partir de **12h.30** (le: **11.1. AVR. 2022**.....).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **60 jours** à compter de la date de parution du présent avis au site web de l'université.

Pour les soumissionnaires qualifiés et ayant l'attribution de la convention, l'offre sera prorogé **d'un(01) mois** supplémentaire automatiquement.

Ouargla le : **10.4. AVR. 2022**

Le Recteur

